BADMINON Tournoi d'été de Ligugé 30 Juin et 1 Juillet 2018 N1 à P Nombreux lots !! Poules de 4 + de 1500 € de Chèque et privilégiées de Récompenses

Tournoi d'été de Ligugé 30 Juin et 1 Juillet 2018

Tournoi Sénior N1-N2, N3-R4, R5, R6, D7, D8, D9 et Promotion

> La Ligugéenne de Badminton est heureuse de vous inviter à son Tournoi d'été du 30 Juin et 1 juillet 2018 N° autorisation : en cours

HORAIRES:

- 8H00: accueil.

- 8H30: début de la compétition.- 18H30: remise des récompenses

LIEU:

Complexe Sportif Jean Paul Gomez Av. Paul Claudel Ligugé (10 courts) avec 5 taraflex

Tél: 05.49.55.23.48.

Coordonnées Gps: 46°520N; 0°323E

JUGE-ARBITRE:

Principal: Alexandre COURBEY Adjoint: Christophe CAQUINEAU

RESTAURATION:

Une buvette complète sera à votre disposition. Un repas est prévu le samedi soir : inscription à prévoir en amont ou sur place le samedi.

RECOMPENSES:

Environ 1500€ De Chèques et lots divers.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION:

- Règlement officiel FFBad.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de réunir certains tableaux selon le nombre de participants.
- Nombre de sortants par poule: voir règlement particulier

INSCRIPTIONS:

- 12 euros par personne pour 1 tableau.
- 18 euros par personne pour 2 tableaux
- 22 euros par personne pour 3 tableaux (N1/N2)
- Date limite d'inscription : 19 juin 2018. (Réception du courrier)
- Inscriptions limitées à 280 par ordre d'arrivée.
- Des convocations seront expédiées aux adresses emails indiquées sur les fiches d'inscription.

STAND CORDAGE / MATERIEL:

à votre disposition

TABLEAUX:

SH, SD, DH, DD, DMx Limite à 2 tableaux/ joueur (3 pour les N1-N2)

Renseignements:

Mme GROLLIER Christine Email: grollier-christine@bbox.fr Tel: 06.35.13.65.62 (indisponible après 20h30)

Adresse d'expédition:

Grollier christine 2, la ferrandiere 86800 tercé

Règlement par chèque à l'ordre de « La Ligugéenne de Badminton » et à joindre à l'inscription.

Tournoi d'été de Ligugé 30 Juin et 1 juillet 2018 :

Règlement particulier

Le présent règlement sera affiché dans le gymnase.

- 1. Le tournoi se déroulera selon les règles de la B.W.F. et de la FFBad.
- 2. Toute participation au tournoi implique l'adoption de ce présent règlement.
- 3. Les juges arbitres désignés par le comité d'organisation sont Alexandre COURBEY et Christophe CAQUINEAU.
- 4. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique (voir site FFBad, LOB N°17). Ces documents seront affichés dans la salle.
- 5. Le tournoi est ouvert aux catégories suivantes = N1-N2, N3-R4, R5, R6, D7, D8, D9 et Promotion. Cela en simples, doubles et doubles mixtes pour les séniors, juniors, cadets et minimes. Un joueur ne peut s'inscrire que dans 2 tableaux maximum à l'exception des joueurs de la catégorie N1-N2. (3 tableaux autorisés). Sous conditions de faire les 3 tableaux dans la catégorie N1-N2.
- 6. Seuls les joueurs ayant le classement immédiatement inférieure à la date du tirage au sort, peuvent s'inscrire dans la catégorie supérieure en simple (ex: R5 autorisé en R4).
- 7. Pour les doubles et mixtes, un joueur au moins de la paire devra être classé au moins du premier niveau de la catégorie inférieure, et l'ayant au classement à la date du tirage au sort (classement double ou mixte respectivement) (ex: R4 autorisé en N3). Le second joueur de la paire devra être classé au moins du troisième classement en dessous de la catégorie demandée, ou l'ayant au classement à la date du tirage au sort (ex: R6 autorisé en N3). Cela signifie qu'une paire de double R4/R6 peut jouer dans la catégorie N3. Pour les catégories qui seront regroupées (N2 et N3 par exemple), l'analyse sera la même en prenant le classement le plus bas du regroupement (paire R4/R6 autorisé en N2/N3).
- 8. Les simples se joueront en poules (2 sortants). Les doubles se joueront en poules (2 sortants).
- 9. Les tableaux de simples débuteront le samedi avec ½ finales et finale le dimanche. Les mixtes débuteront le samedi après-midi avec ½ finales et finale le dimanche. Les doubles hommes et dames se joueront le dimanche.
- 10. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou diviser certaines catégories si le nombre de participants est insuffisant, en fonction du CPPPH.
- 11. Le tournoi est limité à 280 participants environ selon les inscriptions ou tournoi limité à 450 matches (250 matches le samedi et 200 matches le dimanche au maximum).
- 12. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée du paiement. Le règlement des inscriptions sera joint aux feuilles d'engagement par chèque à l'ordre de La Ligugéenne de badminton.
- 13. La date limite de réception des inscriptions est le 19 juin 2018 (date de la poste faisant foi). et la confection des tableaux se fera le 24 juin 2018.
- 14. Les frais d'engagements sont fixés à 12€, 18€ et 22€ (pour respectivement 1, 2 ou 3 tableaux).
- 15. Le logiciel Badplus est utilisé pour la gestion du tournoi. Le tirage au sort se fait par l'intermédiaire de Badplus.
- 16. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés.
- 17. Les joueurs disposent de 3 min. d'échauffement à l'appel de leur match.
- 18. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le faire avec l'accord du juge arbitre.
- 19. Tout joueur non présent 10 min. après l'appel de son nom sera déclaré forfait.
- 20. Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 min.
- 21. Seul le représentant du club est en mesure de déposer une réclamation à la table de marque.
- 22. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le(s) juge(s) arbitre(s), les arbitres et 2 conseillers par joueur (ou paire).
- 23. Le volant officiel est le RSL TOURNEY n° 1, en vente dans la salle au prix de 24€, ainsi que le Mavis 370.

- 24. Les volants resteront à la charge des joueurs à part égale.
- 25. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tout le matériel nécessaire à son match.
- 26. Tout volant touchant une structure fixe sera compté faute au service et en jeu. Tout volant touchant une structure mobile sera compté let une fois au service et faute en jeu.
- 27. Les matchs se dérouleront par auto arbitrage jusqu'aux finales incluses.
- 28. Les décisions du juge arbitre et de ses adjoints sont sans appel.
- 29. Une tenue de badminton conforme au règlement fédéral en vigueur est exigée pendant toute la durée de la compétition. En particulier, les surnoms, les prénoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBad (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs. En cas de tenue non réglementaire, le juge arbitre pourra décider de la sanction à donner au joueur en question.
- 30. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation dès que possible et adressera, au plus tard dans les 5 jours, les pièces justificatives au secrétariat de la ligue Nouvelle Aquitaine de badminton. Les droits d'engagements resteront acquis au comité d'organisation (sauf cas exceptionnel). Le partenaire d'un joueur forfait se doit de prévenir l'organisateur de son choix d'un nouveau partenaire ou de sa non-participation (sinon le caractère volontaire de son forfait pourra être retenu par le JA).
- 31. Il est interdit de fumer dans les salles.
- 32. Le port de chaussures de sport est obligatoire dans la surface de jeu.
- 33. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets.
- 34. Tout joueur peut être photographié à l'occasion du tournoi. Ces photographies sont potentiellement diffusables sur des sites Internet ou des publications. Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites merci de bien vouloir nous en informer sur la feuille d'inscription.
- 35. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la règlementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Le comité organisateur.

Barbecue Convivial du Samedi soir



Afin de rassembler les troupes et reprendre des forces pour le lendemain, la Ligugéenne de badminton vous propose un barbecue festif à 12 €/personne!

(Boissons + plat principal + dessert)

	Nom	Prénom
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		

	ı				. •
NI	ΛM	hra	d'in	ccrint	tions
ıv	UIII	אוע	u III.	3CI ID	LIUIIS

......X 12 € = €

Règlement à renvoyer avec les inscriptions pour le tournoi

- Possibilité de s'inscrire sur place

Tournoi d'été de Ligugé 30 Juin et 1 Juillet 2018

CLUB:	SIGLE :	LIGUE :	INSCRI
VILLE:	DEPARTEMENT :		- 1 tableau :

TELEPHONE: ADRESSE MAIL:

NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE :

INSCRIPTIONS:

- 1 tableau : 12 euros - 2 tableaux : 18 euros Uniquement pour les N1/N2 - 3 tableaux : 22 euros

N°	Nom	Prénom	N° Licence	Catégorie en Simple	Partenaire de MIXTE (club) + Catégorie		Partenaire de DOUBLE (club) + Catégorie		Total inscription
1	Ex : HUSSE	Emma	000001	А	ASSIN Marc (IIb)	В			
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

Feuilles d'inscriptions à renvoyer pour le **19 juin 2018 dernier délai** accompagnée des règlements à l'ordre de **La Ligugéenne de Badminton** à :

GROLLIER Christine - 2, rue la ferrandière 86800 tercé

Tel: 06.35.13.65.62 (indisponible après 20h30)

TOTAL Inscriptions: